



## PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 29 SEPTEMBRE 2017

Ce jour vendredi 29 septembre 2017 à 18H45, les membres de l'association « Comité Départemental de la Mayenne de Karaté et Disciplines Associées » se sont réunis à la salle Murat à Laval en Assemblée Générale Ordinaire (AGO) sur convocation du président.

Il est établi une feuille d'émargement des représentants de clubs présents.

L'Assemblée est présidée par M. Maunit Xavier, président de l'association. Il est assisté de Mme Linais Séverine, secrétaire générale de l'association et secrétaire de séance et de Mme Garnier Stéphanie, trésorière générale. Le directeur technique départemental, M. Maunit Stéphy, est présent afin d'intervenir sur le domaine technique. M. Derouet Michel, secrétaire du CDOS53 nous fait l'honneur de sa présence.

1/4

Il est rappelé, conformément aux statuts, que seuls les représentants des clubs affiliés sont membres de l'Assemblée Générale et ils sont porteur de voix que s'ils sont licenciés.

### Liste des clubs représentés :

Karaté Club Mayenne, disposant de 3 voix (Claude Hervy, licencié et représentant avec pouvoir)

Karaté Club Château-Gontier, disposant de 0 voix (Patrice Léger, *président non licencié*)

USSB Vovinam, disposant de 3 voix (Bernard Stéphane, licencié et représentant avec pouvoir)

Association Nghia Long Arts Martiaux, disposant de 3 voix (Martine Maunit, licenciée et représentante avec pouvoir)

Association Nghia Long VVD Mayenne, disposant de 3 voix (Stéphy Maunit, licencié et représentant avec pouvoir)

Le Genest Arts Martiaux, disposant de 3 voix (Frédérique Lévesque, licenciée et représentante avec pouvoir)

Nghia Long VVD Bach-Ho, disposant de 1 voix (Jean-Marc Charrié, licencié et représentant avec pouvoir)

Ainsi, les clubs membres de l'AG représentent au total 16 voix. Leur calcul est basé sur le nombre de licenciés en 2016/2017.

Le président ouvre la séance et la secrétaire générale rappelle l'ordre du jour de cette AGO :

- Rapport moral du président,
- Rapport de la secrétaire générale sur la gestion administrative du comité,
- Situation financière 2016/2017, rapport des vérificateurs aux comptes, approbation des comptes et affectation du résultat,

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE  
DE KARATÉ ET DISCIPLINES ASSOCIÉES  
16, Rue de Chalus, Apt. 3506, 53000 Laval  
☎ 06.81.43.62.32  
✉ president.cdkda53@gmail.com

ffkarate.fr/mayenne



SL

MX

- Rapport d'activité du DTD,
- Projets 2017/2018,
- Adoption du budget prévisionnel 2017/2018,
- Election des vérificateurs aux comptes,
- Questions diverses (parvenues au siège du CDKDA au moins 8 jours avant l' AG).

L'ensemble des documents comptables a été adressé à chacun des membres en accompagnement des convocations au moins 15 jours avant cette Assemblée Générale Ordinaire.

Le président présente le nouveau logo de la fédération et du comité départemental à l'aide de la vidéo de présentation de la nouvelle identité fédérale. Cette nouvelle identité est le départ d'une nouvelle aventure avec la FFKDA.

2/4

### **1- Rapport moral du président**

La parole est donnée à M. Maunit Xavier, président du CDKDA53, pour son rapport moral sur la saison 2016/2017. (cf. rapport moral du président)

#### Résumé :

*Un pallier des 1000 licenciés qui stagne malgré une légère hausse au niveau du karaté qui comble la légère baisse en AMV.*

*Des services publics de proximité maintenus et toujours appréciés des licenciés (stages, passages de grades, compétitions, formations des enseignants).*

*Une équipe technique départementale (ETD) qui est aujourd'hui au complet.*

*Des actions diversifiées qui dynamisent le département.*

*Des disciplines associées qui ne sont pas oubliées.*

*Des sportifs mis à l'honneur lors de la soirée des sportifs mayennais (Pégase).*

*Des actions en faveur des publics cibles sont reconduites, nous devons contribuer au développement du para-karaté dans l'olympisme.*

*Une gestion maîtrisée et une santé de fer.*

### **2- Rapport de la secrétaire générale sur la gestion administrative du comité**

La secrétaire générale, Mme Linais Séverine présente son rapport sur la gestion administrative de la saison 2016/2017.

#### Résumé :

*L'Assemblée générale électorale du 30 septembre 2016, a permis de renouveler le comité. C'est une nouvelle équipe de bénévoles qui œuvre pour continuer à développer nos disciplines.*

*Lors de l'assemblée du 25 novembre 2016, les nouveaux statuts et règlements intérieurs ont été approuvés. Ce sont aussi des représentants complémentaires pour notre département qui ont été élus. Le comité s'est réuni à 3 reprises en 2016/2017 : le 19 octobre 2016, le 24 février 2017 et le 7 juillet 2017. Le comité a apporté une précieuse aide administrative à l' ETD et au responsable des grades pour mener à bien les projets.*

SL MX

### **3- Situation financière 2016/2017, rapport des vérificateurs aux comptes et affectation du résultat**

Le président donne la parole au trésorier général, Stéphanie Garnier, qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé. Son exposé porte notamment sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice écoulé. Le trésorier commente les comptes annuels qui ont été arrêtés par le comité directeur et qui comprennent le bilan, le compte de résultat et les annexes. Il donne toutes les informations et les explications requises. Il précise que les comptes ont été vérifiés au préalable par les deux vérificateurs aux comptes.

Le compte de résultat fait apparaître un montant total de 15 386,44 € de produits et un montant total des charges de 15 133,43 €. Ainsi, le résultat de l'exercice se solde par un léger excédent qui s'établit à 253,01 €.

Le bilan, équilibré, fait apparaître un montant total de **21 818,18 €** à l'actif et au passif. La valorisation du bénévolat s'élevant à 16 287 € porte le bilan à 38 105,18 €.

La parole est donnée à M. Claude Hervy, élu vérificateurs aux comptes le 25/11/2016, afin de présenter son rapport à l'assemblée générale suite à la mission qu'il a réalisé le 23 septembre 2017. Le rapport est joint au dossier financier. Il propose à l'AG d'approuver les comptes et de donner quitus au trésorier.

M. Fouilleul, 2ème vérificateur aux comptes et absent excusé à cette AG a quant à lui réalisé sa mission le 9 septembre 2017, après une longue vérification et conclu que les comptes sont sains. Le rapport est joint au dossier financier.

Le compte de résultat faisant apparaître un excédent de 253,01 euros démontrent la bonne gestion du comité. La trésorière propose à l'Assemblée Générale d'affecter ce résultat en provision pour charges liés aux projets 2017/2018.

Le président soumet au vote le compte de résultat, le bilan puis l'affectation du résultat. L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le compte de résultat et le bilan 2016/2017 présentés puis donne quitus au Trésorier de sa gestion.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'affectation du résultat en provision pour charges liés aux projets 2017/2018.

### **4- Rapport d'activité du DTD**

La parole est passée au directeur technique départemental, M. Stéphy Maunit afin de nous présenter le rapport des activités.

Il rend compte succinctement du rapport 2016-2017, transmis par mail au préalable à chaque représentant.

CF rapport d'activité du DTD.

### **6- Adoption du budget prévisionnel 2017/2018**

La trésorière générale présente le budget prévisionnel, entériné en comité directeur, pour la saison 2017/2018 qui tient compte des projets présentés. Il est équilibré pour un montant total de **16 150 €** revalorisé à 33 150 € avec les contributions volontaires.

Après délibérations, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2017/2018.

### **7- Election des vérificateurs aux comptes**

Le président nous informe qu'il n'a reçu aucune candidature de vérificateurs aux comptes.

Il demande donc à l'assemblée présente d'élire 2 personnes volontaires ce jour pour le reste de l'olympiade 2017-2020. Monsieur Hervy Claude et Monsieur Léger Patrice se portent candidats. L'assemblée approuve à l'unanimité leur candidatures.

### **8- Questions diverses**

Aucune question.

Le président offre la parole à Monsieur DEROUET Michel, secrétaire générale du CDOS53.

Monsieur DEROUET, met l'accent sur ce qu'il définit comme les 5 atouts de notre comité départemental :


- être dans une fédération olympique et para-olympique
- avoir des actions ciblées pour le handicap
- avoir des actions ciblées pour les femmes
- proposer beaucoup de formations
- avoir un élu au comité directeur du CDOS en la personne de Stéphy MAUNIT.

Il précise que le CDOS est un partenaire pour la formation notamment des dirigeants en présentant les formations qu'il organise et qui sont accessibles à tous les licenciés des comité adhérents.

Le président remercie les membres et les invités pour leur intervention et leur attention puis clôture la séance à 20H10. En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président et le secrétaire de séance.

Fait à Laval, le 29 septembre 2017.

Mme Linais Séverine  
Secrétaire générale et de séance

SL  


M. Maunit Xavier  
Président

MX  
